

Mémoire de la politique Bio Alimentaire des producteurs
Rudolf Binggeli, Vincent Kelhetter et Guy Lessard.

Nous allons vous exposer les points suivants : -Retrouver la passion ,le gout et le plaisir du travail

-La Financière et les subventions

-La Régie des Marchés, ses pouvoirs

-Création d'un poste Ombusman

Agricole

-Accréditation syndicale

Considérant que le temps est venu d'élaborer une nouvelle politique bio alimentaire, nous avons décidé de monter à bord en écrivant notre mémoire. Nous sommes trois producteurs de régions différentes et exploitant des fermes moyennes qui implique une jeune relève agricole. Notre point commun est notre passion pour l'agriculture et le slogan de votre mémoire est de donner le goût du Québec. Le notre est de donner le goût à nos jeunes à l'agriculture afin de retrouver le plaisir, la fierté, la créativité et surtout la liberté. Mais pour réussir cela il nous faut changer certaines lois et règlements afin de revitalisé les régions du Québec.

Le problème à notre point de vu vient du désengagement de notre gouvernement dans l'abandon de son rôle de leader au détriment des producteurs et au profit du monopole syndical. À savoir les postes clés d'organismes gouvernementaux ont été confiés à des représentants syndicaux (financière, ATQ). Cette situation a mené à l'adoption de convention entre la financière et les productions spécialisés pénalisant le

simple producteur des programmes d'assurances qui n'est pas en règle avec sa spécialité. Comment peut-on expliquer cela? De quel droit la financière peut-elle envoyer un avis de non-conformité à son institut financière indépendante? De quel droit la financière peut-elle exclure un producteur de l'argent Fédéral? Nous recommandons donc qu'en aucun cas une instance gouvernementale pénalise une entreprise agricole d'une subvention et prive ainsi le producteur d'avoir un revenu juste et équitable.

Notre questionnement va plus loin. Comment ce fait-il que la Régie a approuvée la convention autorisant la F.P.B.Q. d'être l'unique acheteur de bovins de réforme au Québec? Sachant que les prix des produits non contingentés sont établis à la bourse de Chicago par conséquent le seul moyen d'obtenir un meilleur prix est de provoquer de la compétition entre plusieurs acheteurs. Pourquoi cette même Régie approuve la mise en place d'un canal unique? Comment ce fait-il qu'en 2011 avec toutes les technologies existantes, un agriculteur a besoin de se laisser contrôler? Au fait, un extrait du livre vert cite une expression qui nous est chère : << Le MAPAQ fera en sorte de permettre l'expression d'initiatives diverses, de laisser s'épanouir la créativité des entrepreneurs, de faire une place à la relève>>. Où est la créativité d'un syndicat qui poursuit un producteur de cultures commerciales à défaut de produire son contrat de vente, faute de quoi il sera passible d'une amende de 350 à 13 000\$? Quelle industrie au Québec est soumise à une telle contrainte?

Vous pouvez constater que l'agriculture est vraiment malade... Ne pensez pas que nous inventons quoi que ce soit, c'est la réalité que nous vivons chaque jour, des changements s'imposent pour que notre relève profite de plus de liberté que nous avons présentement. Pour cela, la Régie des Marchés Agricole ne pourra plus autorisés des

décisions qui briment le producteur au dépend du syndicat. Elle doit toujours se référer à l'article 6 des syndicats professionnels qui nous dit que le syndicat a l'exclusivité de défendre ses membres ...

Nous demandons qu'un poste d'OMBUSMAN Agricole soit créé loin de toute partisannerie car présentement nous avons la conviction que le but premier du syndicat est cotisation-contribution sur chaque production et non la prospérité de l'entreprise... et nous allons redonner au MAPAQ ses lettres de noblesse perdus depuis les années 80. Oubliez l'économie d'argent à court terme et investissez dans l'agriculture comme vous le faites si bien dans le plan Nord. À la différence près que dans le Nord, on investit dans la multinationale qui ne font que passer alors que l'agriculteur va toujours rester dans la région et la rendre dynamique.

Dernièrement, les médias nous exposent des politiciens mécontents de leur sort à l'intérieur de leur partie, ils peuvent quitter le parti, adhérer à un autre ou en créer un. Pourquoi nous comme producteur n'avons pas le privilège de choisir notre syndicat? Et devons faire partie d'un monopole assujéti de l'accréditation unique. Un gouvernement avec 1 seul parti officiel s'appelle comment? C'est ce que nous vivons au Québec en agriculture et n'oubliez pas que le vote de la loi C21 est prévu cet automne une loi qui nous enlèvera tout recours possible. Est-ce compatible avec notre slogan <<Je me souviens>>. Nous vous recommandons l'abolition de l'accréditation unique, afin de mettre en place un système visant à donner la possibilité à chaque agriculteur de choisir son syndicat

Messieurs et Mesdames notre rôle est très important, cette commission devra donner la règle de conduite du secteur Bio alimentaire au Québec. Notre rôle est aussi

très important en plus d'être le gardien de la nature, on vous nourrit avec passion. Et comme Diane Dufresne chantait <<Donnez nous de l'Oxygène>>.

Nous avons hâte de venir vous rencontrer à la commission parlementaire...

Espérant, le tout conforme nous vous prions d'agréer Mesdames et Messieurs l'expression de nos salutations les plus sincères.

À bientôt

Rudolf Binggeli , Guy Lessard et Vincent Kelhetter

Nos adresses : - Rudolf Binggeli 1110 rang 4 L'Avenir J0C 1B0

Tel :819-394-2964

-Guy Lessard 1171 Grande-Carières Ste-Ursule J0K 3M0

Tel : 819-228-3638

-Vincent Kelhetter 485 Marie-Victorin Deschaillons G0S 1G0

Tel : 819-292-3109 Courriel : alsacehojerseyvik hotmail.ca